
**AVIS AUX PORTEURS DE PARTS DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT
AXA TRESOR COURT TERME
(C_EUR_FR0000447823/D_EUR_FR0000447831)
OPCVM DE DROIT FRANÇAIS**

Paris - La-Défense, le 26 mai 2025.

Madame, Monsieur, Chers Clients,

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à notre gestion et sommes heureux de vous compter parmi les porteurs de parts du Fonds de Commun de Placement **AXA Trésor Court Terme** (ci-après, le « **Fonds** »).

Nous tenons à vous informer qu'afin d'aligner la structure tarifaire de votre Fonds avec les standards de marché, nous avons procédé à une révision mesurée des frais réels de gestion financière.

Cette évolution tarifaire vise à garantir la pérennité et la qualité de notre gestion tout en maintenant un positionnement compétitif et à favoriser une plus grande diffusion de votre Fonds.

Aussi, nous vous invitons à prendre connaissance du tableau récapitulatif, ci-dessous, étant entendu que les Documents d'Informations Clés (« DICS ») de chacune des parts existantes, tiendront compte de cette évolution **à compter de la Valeur Liquidative datée du 1^{er} juin 2025** :

Fonds	Part	Codes ISIN	Frais réels de gestion financière		Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion – Taux maximum TTC
			Jusqu'au 29 mai (inclus)	A effet du 1 ^{er} juin 2025 ⁽¹⁾	
AXA Trésor Court Terme	C	FR0000447823	0,04%	0,05% ↗	0,50% (inchangé)
AXA Trésor Court Terme	D	FR0000447831	0,04%	0,05% ↗	0,50% (inchangé)

*(1) Cette augmentation sera appliquée sur la base de la Valeur Liquidative de votre fonds **datée du 1^{er} juin 2025**, calculée le 30 mai.*

Nous vous rappelons que le taux maximum de frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion ne change pas et qu'il reste fixé à **0,50% TTC maximum** pour les parts « C » de capitalisation et « D » de distribution.

Les autres caractéristiques de votre Fonds demeurent inchangées. Ces changements n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part et n'ont aucun impact sur votre Fonds, que ce soit en termes d'objectif de gestion ou de profil rendement/risque.

La documentation réglementaire de votre Fonds actualisée en conséquence sera disponible sur le site internet : <https://funds.axa-im.com/> à compter **du 2 juin 2025**.

Nous attirons votre attention également sur le fait que l'ensemble de la documentation réglementaire sera disponible sur simple demande écrite auprès de :

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS

Tour Majunga - La Défense 9
6, place de la Pyramide
92908 Paris - La-Défense Cedex – France

Nous vous invitons à prendre contact avec votre correspondant habituel pour vous donner toutes les informations complémentaires que vous pourriez souhaiter.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Clients, l'expression de nos sincères salutations.

AXA Investment Managers Paris